

Commune de  
**MONTHERME**



### Mairie

Place de la République  
08800 – MONTHERME  
Tél : 03 24 53 00 09  
Fax : 03 24 53 01 15  
mairie.montherme@wanadoo.fr

Site internet :  
<http://montherme.fr>

Ouverture du secrétariat :  
du lundi au vendredi inclus,  
de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30,

Permanences des élus en mairie :  
le mercredi de 17 h à 18 h  
ou  
sur rendez-vous en contactant le  
n° 03 24 53 00 09  
ou [mairie.montherme@orange.fr](mailto:mairie.montherme@orange.fr)

## MONTHERME

Communauté de Communes  
Vallées et Plateau d'Ardenne  
Siège social: Rocroi  
Accueil : 03 24 54 59 12  
Mail : [contact@ccvpa.fr](mailto:contact@ccvpa.fr)

Siège administratif des Vallées  
de Meuse et Semoy  
Accueil: 03 24 36 08 61  
Mail: [contact@ccvpa.fr](mailto:contact@ccvpa.fr)

Directeur de publication : A. BERNARD

# LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

DECEMBRE 2019

No 45

### Sommaire :

Page 2	Travaux, communiqué ONF, Repas des anciens	Page 5	L'ORT, Redynamisation des Bourgs structurants, Forêt et gibier, Application VPA
Page 3	Animation culturelle, Sécurité rue Pasteur, Recensement, Propreté	Page 6	Rénovation Energétique, Nouvelles entreprises, Etat Civil
Page 4	Compteurs Linky, Extension PPI, Revue annuelle CHRELoM	Page 7	Etat civil (suite), au programme en 2020
		Page 8	Calendrier des manifestations



### Le mot du Maire :

L'année 2019 s'est achevée. Elle restera dans les mémoires comme une année record en terme de mobilisation et de troubles sociaux avec le mouvement des « gilets jaunes » et l'opposition à la réforme des retraites. C'est l'occasion de souligner l'importance de la communication dans notre société de plus en plus individualiste où chacun s'accroche à ses « avantages » tout en souhaitant abolir les privilèges des autres. Le rôle des médias est indéniable, la manière dont l'information est transmise, les interprétations, les commentaires et diverses analyses brouillent les messages au lieu de les clarifier.

C'est pour éviter tout cela qu'en 2001 nous avons mis en place la Lettre d'Information Municipale. Elle a toujours eu pour vocation de vous tenir informé de ce qui se passe ou se fait dans notre commune, de vous transmettre toutes les informations utiles à la vie de la cité sans commentaires, sans polémiques, sans volonté publicitaire ou autre analyse politicienne.

L'habitude étant prise depuis 19 ans, il ne fait pas de doute que la prochaine Municipalité continuera, sous cette forme ou sous une autre et dans le même état d'esprit, à vous tenir informé de la vie de la Commune, de ses projets, des réalisations et de tout ce qui touche à la vie de chacun. La Communauté de Communes, quant à elle, a créé une application smartphone pour établir le contact avec les habitants, transmettre toutes les infos utiles et permettre à tous de s'exprimer (voir article en page 5). L'avenir est peut-être dans ce type de communication et d'échange même si le papier nous reste encore bien utile.

Ce « mot du Maire » est le dernier que je signe, j'en profite donc pour vous présenter, très sincèrement, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2020, que cette année vous soit douce et permette la réalisation de tous vos projets.

**A. BERNARD.**

## Travaux 2019

**Accessibilité** : Les 3 écoles ont été mises aux normes d'accessibilité. (70 000 € subventionné à 40% Etat).

Ecole de la Longue-Haie : changement de portes et création toilettes PMR.

PMR

Ecole du centre : changement des portes d'entrée et création d'une rampe

Ecole de la rive-gauche (utilisée dans le cadre périscolaire et qui abrite le club de tennis de table) : Mise en accessibilité des classes et liaison des deux cours par un élévateur avec accès par la rue des écoles.

Accessibilité également du Foyer des Anciens qui abrite les activités du Comité des Œuvres Sociales (jeux, poterie, vannerie...) (90 000 € subventionné à 40% Etat) avec la démolition d'une cheminée.



### Divers :

Aire de jeux : Remplacement d'un élément dans l'aire de jeu rue Mermoz (8 000 €).

Ecaillettes : Changement des portes et fenêtres des bâtiments cuisine et réfectoire (30 000 €).

Marais : aménagement de l'accès au marais des hauts-Buttés par la Croix Lina.

Eglise de Laval-Dieu : Réfection du plafond de la tribune par une entreprise spécialisée.



**Eau et Assainissement** : Passage de caméra, curage des réseaux et travaux, Rue de la 42° DBMM, rue E. Dolet, allée Méhul.



## Communiqué ONF (Office National des Forêts) :

Risques liés au dépérissement des épicéas :



Les conditions climatiques de ces dernières années ont conduit à une forte progression d'un insecte ravageur, **le scolyte**, entraînant le dépérissement de nombreux épicéas dans les Ardennes.

Les épicéas fragilisés, parfois totalement secs, présentent des risques accrus de chutes de branches ou de chutes d'arbres, qui peuvent mettre en danger les personnes et les biens en forêt...

« Afin de limiter les risques d'accident, je vous invite à inciter vos administrés à la plus grande vigilance lors de leurs sorties forestières et à leur conseiller d'éviter à chaque fois que possible les zones où se situent des arbres morts ou dépérissants, voire même à ne pas pénétrer dans ces parcelles notamment en période de pluie ou de vent. »

## Le repas des « Anciens »



Le 1<sup>er</sup> Décembre a eu lieu le traditionnel repas dit « des Anciens ». Après une pensée envers celles et ceux qui nous ont quitté dans l'année, chaque convive a pu, dans une ambiance assurée par l'orchestre Yannick Champion déguster le succulent repas préparé par l'équipe des « Boucles de Meuse ». L'occasion a été donnée, comme c'est devenu la tradition, d'honorer la doyenne et le doyen présents parmi les convives.



## Animation culturelle

David Léonard, a été embauché en contrat « emploi jeune » en 2002 comme régisseur de la salle Jacques Brel. Dans le cadre de son emploi il a suivi les formations de Directeur de centre d'hébergement. Titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), il obtient le concours d'Animateur dans le cadre de la Fonction Territoriale. Titularisé sur son poste il prend la direction du Centre de Loisirs, développe l'animation auprès des enfants de la commune avec les « Ateliers Vacances » et assure la responsabilité de la mise en place des activités périscolaires.

En Octobre 2019, au vu de ses compétences, il est recruté sur un poste de responsable de pôle au sein de la CCVPA, tout en gardant la gestion de la salle Jacques Brel, avec pour mission, entre autres, d'en développer l'activité.

« Merci David pour le travail accompli au sein de notre commune, et bonne chance dans tes nouvelles fonctions. »

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Marianne Lebas remplacera David dans ses fonctions au sein de la commune.

Marianne a effectué sa formation d'animatrice au centre aéré de Monthermé. Titulaire du BPJEPS elle pourra prendre la Direction du « Centre Aéré » et remplacer David dans toutes les activités organisées pour les Enfants de notre Cité.

« Bienvenue Marianne, bonne intégration à Monthermé au service des enfants ».



## Sécurité rue Pasteur : Ecole du Centre

Ci-contre, l'information sécurité distribuée aux parents d'élèves de l'école du centre et la réponse anonyme d'un parent d'élève.

Ville de Monthermé

### INFORMATION SECURITE

Madame, Monsieur,

Les parents qui stationnent devant l'école après avoir accompagné leur(s) enfant(s) aux heures d'ouverture ou qui les attendent à la sortie créent du danger rue Pasteur.

En effet, la concentration des parents sur le trottoir impose aux piétons et aux enfants d'emprunter la route pour passer devant l'école.

Je rappelle également que dans le cadre du plan Vigipirate les attroupements aux abords des établissements scolaires sont à proscrire pour des raisons de sécurité.

Il serait responsable de quitter les lieux dès l'entrée de votre(vos) enfant(s) dans la cour de l'école et l'attendre à la sortie sur les parkings de la poste ou du pont.

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



*M. le Maire, il serait responsable de faire quelques choses pour la sécurité des enfants de votre commune sur les trottoirs Rue Pasteur. Il est hors de questions de laisser mon enfant seul sur le trottoir et d'attendre à la poste ou à la presse à vous de faire le nécessaire en tant que Maire de la commune.*

### Réponse :

*M. le Maire, il serait responsable de faire quelques choses pour la sécurité des enfants de votre commune sur les trottoirs Rue Pasteur. Il est hors de questions de laisser mon enfant seul sur le trottoir et d'attendre à la poste ou à la presse !! à vous de faire le nécessaire en tant que Maire de la commune.*

En dehors du fait que cette réponse est anonyme, on appréciera le sens des responsabilités de cette personne et ses propositions pour améliorer la situation.

## Recensement



2020 recensement de la population :  
Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

## Propreté

*Lettre d'un chien à son maître qui ne fait pas encore le geste responsable*

Mon cher Maître,

Tu m'as adopté pour le plaisir et le bonheur que je peux apporter dans ton foyer. Tu n'oublies certes pas de me sortir régulièrement alors n'oublie pas d'emporter un « Sac à crottes ». La commune a installé des poubelles spécifiques sur le quai des bateliers et la trans-semoysienne (chemin de halage), endroits où tu aimes me promener, pour que tu puisses y jeter mes déjections.

Bien entendu, pour faire ce geste civique et responsable, il faudra te procurer des sachets réservés à cet usage. La commune a même prévu, **exceptionnellement pour te dépanner**, de t'en donner quelques-uns à retirer en Mairie ou à l'Office de Tourisme.

Je sais que tu auras à cœur de m'aider à laisser les espaces publics où tu me promènes exempts de toute trace de mon passage et ne prendras plus le risque de payer une amende de 35 €. Je te remercie par avance car ainsi je ne culpabiliserai plus à chaque promenade.

Ton meilleur ami.



## Compteurs Linky: information :



Depuis décembre 2019, la pose de compteurs « Linky » est commencé sur Monthermé.

Ce changement de compteurs d'électricité est obligatoire et encadré par la loi. En cas d'obstruction persistante à son changement vous serez soumis à un relevé spécial payant au moins une fois par an. En effet, le compteur, qui vous est mis à disposition, ne vous appartient pas et ENEDIS doit pouvoir accéder à ce dispositif de comptage.

### Pourquoi ce changement ?

Le réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude, lumière...

Les besoins évoluent (ex : recharge de véhicules électriques...) et chacun peut devenir producteur d'électricité (panneaux solaires, éoliennes...) or cette production ne peut être contrôlée.

### Avantages :

La demande d'installation d'un compteur sera prise en compte en moins de 24h (contre 5 jours actuellement).

Le relevé du compteur se fera à distance et sans rendez-vous (contre 2 rendez-vous annuels actuellement).

Une détection des pannes plus rapide et donc interventions plus rapides (aujourd'hui, les pannes ne peuvent être détectées sauf si les clients appellent ENEDIS).

Une maîtrise de la consommation facilitée pour chacun.

### Rumeurs et fausses informations :

ENEDIS va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client : FAUX (les procédures sont réglementaires)

L'installation du compteur modifie mon contrat avec le fournisseur d'électricité : FAUX

Le nouveau compteur déclenche des incendies : FAUX

Le compteur communiquant augmentera ma facture : FAUX

## Extension du Plan Particulier d'Intervention (PPI) :

**Rappel :** La commune de Monthermé a été intégrée dans la nouvelle aire du PPI de la centrale nucléaire de Chooz dont le rayon a été étendu de 10 à 20 kms.

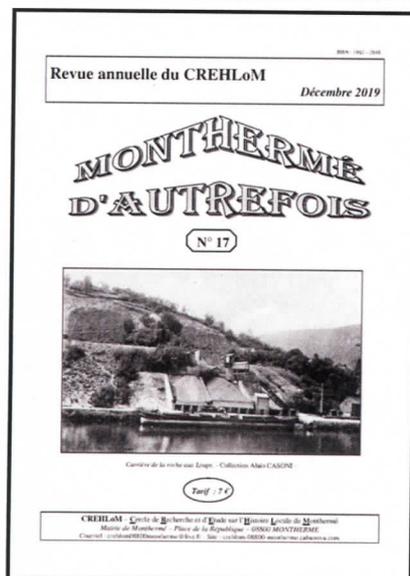
A partir du 17 Septembre 2019, chacun a reçu un courrier avec un bon de retrait permettant de retirer les comprimés d'iode stable en pharmacie.

Si vous n'avez pas reçu ces documents **vous pouvez retirer vos comprimés d'iode dans votre pharmacie sur simple justificatif de domicile.**

Toute personne habitant en dehors du PPI mais travaillant dans une commune située dans le PPI peut recevoir, en cas de crise, de l'iode sur son lieu de travail.

Les assistantes maternelles doivent également pouvoir disposer d'iode pour les enfants qu'elles gardent.

## Une idée de cadeau ... la dernière parution du CREHLoM



### *Sommaire 2019*

- ◆ Statuts des ardoisiers de Monthermé.
- ◆ Acte notarié du 26 vendémiaire an 9.
- ◆ L'ardoise, support de l'écriture.
- ◆ Des cafés ... et des souvenirs.
- ◆ Monthermé change de visage. (2ème partie)
- ◆ Rectificatif pour les moulins de Laval Dieu.
- ◆ Souvenir de Ma Vallée.
- ◆ La Fête du Café.

Les points de vente à Monthermé :

Boulangerie « La Ruche » FELZINGER et l'Office de Tourisme Communautaire.

## Etudes en cours ou finalisées :

### L'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) : conventionnement VPA-Etat-Commune :



« L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux et plus globalement du tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire. »

Soutenu par La Banque des Territoires, le bureau d'étude LDA (Les Développeurs Associés) a épaulé et conseillé la ComCom VPA et les communes (Bogny sur Meuse, Monthermé, Les Hautes-Rivières, Renwez, Rimogne et Rocroi) dans leur diagnostic et dans la rédaction des actions envisagées (20 Actions VPA, auxquelles s'ajoutent 5 actions spécifiques Monthermé).

1. Création de toilettes publiques en rive gauche.
2. Création de pistes cyclables en fond de vallées (en utilisant la Voie Verte et la trans-semoysienne)
3. Création d'une signalétique spécifique et d'un abri à vélos sur la Trans-semoysienne au niveau des commerces. (Il s'agit d'éviter la circulation à vélos rue Pasteur)
4. Création d'un parking supplémentaire rue du Port.
5. Création en rive gauche d'une girouette sur le site d'une ancienne brasserie.
5. Reconfiguration du carrefour dit de la Gendarmerie par la création d'un giratoire.

Ces actions entreront dans un programme de travaux dès 2020-21, étalé sur 4-5 ans.

### « Redynamisation des Bourgs structurants » : Conventionnement Région-Ville de Monthermé :



Une étude diagnostic (subventionnée par la Région Grand-Est) a été menée par le bureau d'étude VICUS-Urba sur notre cité afin de dégager une stratégie et des actions propres à redynamiser notre territoire.

Les Actions de l'ORT entrent dans ce cadre, on y ajoutera le développement du site de la Racine en « base de loisirs sportifs et culturels. »

### « Forêt et gibier » Etude subventionnée dans le programme « Leader » de la Région Grand-Est :



Comment assurer une gestion durable de la forêt tout en améliorant la capacité d'accueil du gibier en forêt communale de Monthermé.

1. Gestion des lisières et des allées forestières.
2. Gestion des zones plus ou moins développées avec des noisetiers, des saules, voire des bouleaux.
3. Gestion des emprises de lignes électriques.
4. Gestion de la fougère.

Un programme d'actions pilote sera mis en place avec le PNR.

### Application VPA :

Disponible sur App Store ou Google Play l'application  
« Com Com VPA dans ma poche »

**Un système d'alerte pour interagir...** Une question ? Un problème sur votre territoire vous pouvez utiliser l'application pour avertir la Communauté de Communes.

**La géolocalisation...** VPA s'adapte à vos besoins. Vous cherchez un restaurant ou un hébergement ou une sortie à proximité...

**Météo, numéros et lieux utiles, journal communautaire, salle communautaire Jacques Brel, événements à venir ...**  
**Economie, santé, environnement, culture, sport, animation, social, tourisme...**



## Rénovation énergétique : « Faire ses travaux sans tomber dans le panneau » :

*Vous voulez faire des économies d'énergie* : Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur [www.FAIRE.fr](http://www.FAIRE.fr)

**Règle n°1** : Les services publics ne démarchent jamais ! Si vous êtes démarchés, ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

Méfiez-vous des offres trop alléchantes, vous n'avez peut-être pas droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réalisées peuvent être bien inférieures aux promesses.

**Un litige** : Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.



### Avertissement-Rappel :

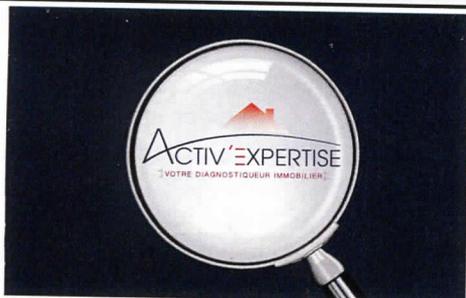
L'installation d'une pompe à chaleur ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur du bâtiment doit faire l'objet d'une **déclaration préalable auprès des services de l'urbanisme (Mairie).**

De plus ce type d'équipement produit des nuisances sonores, son installation doit donc être effectuée de manière à ne créer aucune gêne, à l'encontre du voisinage.

L'émergence sonore admise correspond à 5 décibels (A) en journée de 7 heures à 22 heures et de 3 dB (A) en période nocturne soit de 22h à 7h.

Vous pouvez consulter : [www.pac-silence.fr](http://www.pac-silence.fr)

## De nouvelles entreprises locales



Activ'Expertise  
**CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

Jonathan WALLET  
0619953994  
j.wallet@activexpertise.fr  
2 rue de la promenade  
08800 MONTHERME

**PALMARES**  
Magazine CAPITAL  
2019

[www.activexpertise-charleville-mezieres.fr](http://www.activexpertise-charleville-mezieres.fr)  
Certifié par : ABCIDIA CERTIFICATION  
votre diagnostiqueur immobilier



**EPS ARDENNES**  
SARL CLEAN BL 08  
(Entreprise indépendante, franchisée du réseau EPS)

🏠 50, rue Étienne Dolet  
08800 Montherme

☎ 06 18 08 88 09  
✉ ardennes@eps-services.fr

**Horaires d'ouverture**  
Du Lundi au Samedi  
de 7h à 20h

## Etat civil du 27/06/2019 au 20/12/2019

*Ces listes sont publiées avec l'assentiment des personnes  
Intéressées ou de leurs responsables légaux*

### Naissances

CHEP Aléssio Antonio	10 août
CATHELIN Giulia Magali Irma	07 septembre
GUILLEMAIN Louis	14 septembre
BRAIBANT Maddy Agnès Patricia	21 septembre
CHARPENTIER Lylou Maud Camille	12 octobre
BUGIA Joane Manuella Sandrine	14 octobre
PAYON Baptiste René Philibert	15 novembre

### Mariage

CREPIN Ludovic Mickaël Et GARDELLIN Laurine Dany Marie	13 juillet
---	------------

### Décès

AÏTAMMAR Sadia (59, ans)	04 juillet
WARIN Suzanne Eugenie (86 ans) Veuve GIARELLI	05 juillet
PARYS Théodora (79 ans) Veuve ROZE	15 juillet
DELPEUT Yves Jean (88 ans) Epoux TISSIERE	19 juillet
JACQUEMIN Michel André (67 ans)	22 juillet

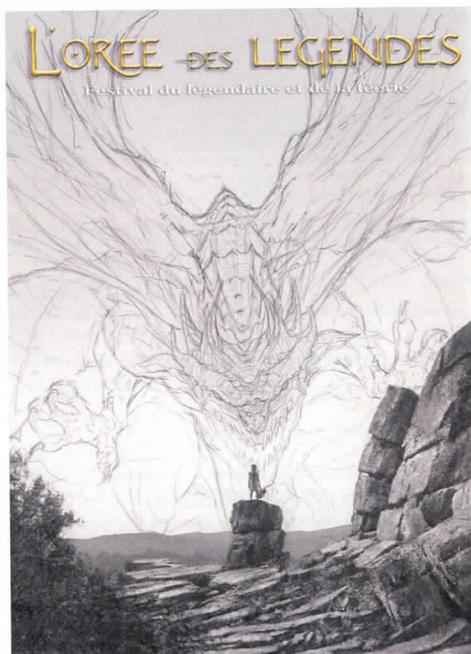
## Etat civil (suite)

### Décès

CLAMART Liliane Edith (87 ans) Veuve VASSAUX	14 août	HENNEQUIN Colette Jeanne Camille (93 ans) Veuve MASSON	09 octobre
DIDIER Alain François (71 ans) Epoux POULET	20 septembre	CARLIER Thomas Alain (30 ans) Epoux BOURTEMBOURG	25 octobre
DELPEUT Annie Marie Thérèse (81 ans) Veuve MONFROY	24 septembre	PERNET Emilienne (96 ans) Veuve BOUCHUT	07 novembre
BOUQUIGNAUD Blandine Jeanne (86 ans) Veuve ROGER	24 septembre	DA CRUZ Paula Alice (85 ans) Veuve FACCHIN	17 novembre
NOIRET Roger Albin (72 ans) Veuf PEPIN	02 octobre	GILQUIN Marie-Louise (95 ans) Veuve GEOFFROY	12 décembre

### Au programme en 2020 :

2020 sera l'année du retour de « L'Orée des Légendes », festival bisannuel qui se déroulera les 18 et 19 avril sur le thème des dragons (et autres créatures fantastiques).



## Calendrier des manifestations

### JANVIER

V	10	Loto	AFR	Salle des Fêtes
S	11	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des Fêtes
S	18	Galettes des Rois	UNC	Salle JB Clément
V	24	Loto	Brico Club	Salle des Fêtes

### FEVRIER

S	1	Loto	CAM	Salle des Fêtes
V	7	Loto	AFR	Salle des Fêtes
S	8	Concours de belote	Basket Club Baraquin	Salle des Fêtes
S	15	Concours de belote	Animation Baraquine	Salle des Fêtes
V	21	Loto	AFR	Salle des Fêtes
S	29	Voie Vive	CCVPA-Municipalité	Salle des Fêtes

### MARS

S	7	Repas	AAM	Salle des Fêtes
D	15	Elections Municipales		SDF, Cosec, Salle JBC, Ecole des Hauts Buttés
D	22	Elections Municipales		SDF, Cosec, Salle JBC, Ecole des Hauts Buttés
V	27	Loto	Club du Mercredi	Salle des Fêtes
S	28	Concert de Printemps	HMM	Salles Jacques Brel
D	29	Bourse aux vêtements	AFR	Cosec

### AVRIL

S	4	Rivière propre Repas Journée JEMA	AAPPMA CAM Mr CREPEAUX	Meuse et Semoy Salle des Fêtes Ateliers Crêpeaux
S	18	Orée des Légendes		Cosec, Abbaye Laval Dieu
D	19	Orée des Légendes		Cosec, Abbaye Laval Dieu

### MAI

V	1	Course La Baraquine	Local Club	Cosec
D	3	Cérémonie des Aviateurs Randonnée La Roc la Tour	UNC Cyclo Club des 2 Vallées	Salle des Fêtes, Woeries Cosec
V	8	Cérémonie de la Victoire	Municipalité	SDF + Monument
D	10	Cérémonie du Pont	Troupes de Marine— Municipalité	SDF + Monument
S	16	Voie Vive	CCVPA—Municipalité	Salle des Fêtes
D	24	Fête des Jardins	ASPMLV	Abbaye
S	30	Fête de la Pentecôte		Cosec
D	31	Fête de la Pentecôte		Cosec

